

Proposition d'amendement n° 2 (art8-ch905)

Portant modification de l'article 8 du projet de délibération approuvant le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2013

~~Par priorité les~~ Il est proposé de **modifier le chapitre 905** de l'article 8 du projet de délibération comme suit :

- -500 millions Cfp à l'article AP 281.2013 « Subvention Tahiti Pearl Consortium – Création et capitalisation ». L'AP est donc supprimée,
- +80 millions Cfp article AP 143.2013 « Développement de la cocoteraie PF – 2013 »

Le total du chapitre 905, ainsi que le total général des dépenses d'investissement à l'article 8 et les documents budgétaires sont modifiés en conséquence.

Exposé sommaire

Il est proposé de supprimer la subvention d'investissement d'un montant de 500 millions fcfp prévue au chapitre 905 « Développement des Ressources Propres » pour la création du Tahiti Pearl Consortium, au profit des programmes suivants :

- +120 millions Cfp au chapitre 904 « Tourisme », article AP 33.2013 « Travaux et équipement remise à niveau sites touristiques – 2013 »
- +80 millions Cfp au chapitre 905 « Développement des Ressources Propres », article AP 143.2013 « Développement de la cocoteraie PF – 2013 »
- +300 millions Cfp au chapitre 906 « Economie Générale », article AP 296.2013 « Dispositif ACDE – 2013 »

Tahiti

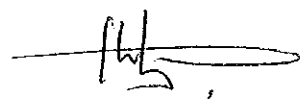
Pour rester cohérent avec l'objectif de réduction des dépenses du secteur public et de ses satellites, ainsi que pour contribuer plus directement à la relance de l'économie par le secteur privé,

Il est proposé de réorienter la subvention TPC essentiellement au profit d'aides directes à la création et au développement d'entreprises, dénommées ACDE, au chapitre 906 « Economie Générale », article AP 296.2013.

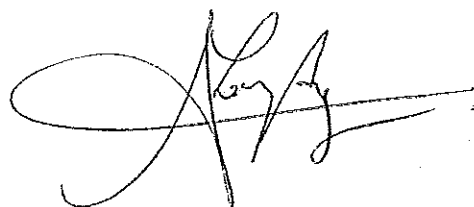
Soulignons que ce dispositif est accessible à toutes les activités de transformation, d'artisanat et de services.

Cette modification viendra également soutenir les petits chantiers d'aménagements de nos infrastructures touristiques ainsi que les actions en faveur de la régénération de nos cocoteraies.

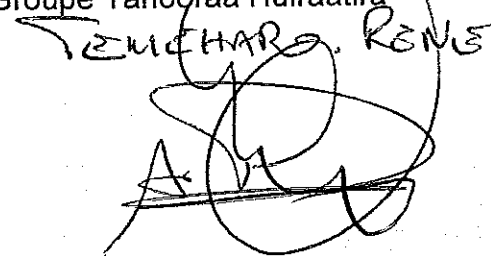
Groupe IOTF
Mme SAGE



Non-inscrits :
Mme Sandra M.L. Agami



Groupe Tahoeftaa Huiraaatira

TEUCHARO. RENE


Groupe To Tatou Aia

